



## FORTES PRÉCIPITATIONS

**Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 20/11/2024

**Heure :** 07h30

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début évènement le mercredi 20 novembre 2024 à 08h00

Fin évènement prévue le jeudi 21 novembre 2024 à 02h00 au moins

**Qualification de l'évènement**

Situation météorologique à surveiller pour un risque de fortes précipitations.

**Situation**

Ce mercredi, une onde pluvieuse stationne tout au long de la journée sur le sud Aquitaine avec des pluies régulières et souvent modérées. Les cumuls les plus conséquents sont attendus sur les Pyrénées-Atlantiques et plus particulièrement le Pays Basque (autant le littoral que la montagne) avec 50 à 60 mm voire ponctuellement jusqu'à 70 mm.

La montagne béarnaise est également concernée mais dans une moindre mesure avec 40 à 50 mm, très localement jusqu'à 60 mm.

Ailleurs sur les plaines les cumuls sont plus modérés, de l'ordre de 20 à 40 mm.

Les pluies ne s'estompent qu'en milieu de nuit prochaine.

A noter que la limite pluie-neige demeure élevée en montagne, voisine de 2000m tout au long de la journée.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC